



**Marc Perreault, M.Ps.**  
neuropsychologue

612, rue Victoria, St-Lambert (Québec) J4P 2J6 ✉ perreaultneuropsych@ yahoo.ca ✉ 514.246.1362

---

### **Informations du client :**

**Nom :** Rose  
**Prénom :** Katherina  
**Date de naissance :** 1994-12-18

---

**Rapport rédigé le :** 2015-04-14

**Type de rapport :** Évaluation en neuropsychologie

### **Motif de consultation :**

Madame nous consulte afin qu'une évaluation de ses fonctions cérébrales supérieures soit faite, dans le but de déterminer l'origine de ses difficultés scolaires et personnelles. Plus précisément, la référence vise à cerner la présence d'un trouble déficitaire de l'attention, ou d'un trouble de l'apprentissage.

### **Cadre de l'intervention :**

Nous avons rencontré madame à notre bureau de la rue Victoria, à Saint-Lambert, puis à celui de la rue Saint-Denis, à Montréal. Les rencontres ont eu lieu les 20 et 25 mars et 2 avril 2015. Un bilan des résultats est prévu le 20 avril 2015.

Elle a été avisée de l'aspect confidentiel des rencontres, de même que du fait qu'un rapport serait produit et lui serait remis. Nous avons discuté des paramètres de confidentialité qui s'appliquent lors de telles démarches. Elle s'est dite en accord avec ce cadre.

### **Rappel psychosocial et médical :**

Mentionnons qu'il s'agit d'une jeune femme de 20 ans. Elle est l'aînée d'une famille de deux enfants. Elle habite chez ses parents. Elle travaille depuis quelques semaines à la comptabilité d'une agence de voyages, qui est une entreprise familiale. Elle a complété un cours collégial en sciences humaines, au Cégep Edouard-Montpetit. Elle mentionne que pour parvenir à réussir les cours, elle devait y mettre beaucoup de temps, selon elle plus que ses pairs. Elle nous dit avoir eu des difficultés en syntaxe et en orthographe. Elle décrit des difficultés de lecture impliquant

---

**SIGNATURE :** *Marc Perreault, neuropsychologue*

**SUITE DU RAPPORT :** Évaluation en neuropsychologie

---

une difficulté à comprendre les phrases. Il lui est difficile de rester impliquée dans ses lectures. Elle a complété ses cours collégiaux, mais n'a pu réussir l'épreuve uniforme de français, qu'elle a échoué à deux reprises. Elle nous dit ne pas connaître la raison de son second échec, mais elle constate avoir manqué de temps pour le réussir la première fois. Son parcours secondaire a été fait à l'École Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, où elle bénéficiait de mesures d'appui. Ses résultats lui ont permis de graduer chaque année. Elle devait par contre travailler avec acharnement. Elle mentionne que pour étudier, elle devait bénéficier de l'encadrement assez serré de sa mère. Ses résultats en mathématiques étaient supérieurs à ceux obtenus en français. Enfin son parcours primaire a été marqué aussi par certaines difficultés. Elle devait bénéficier de plans d'intervention et de support en orthopédagogie. Elle éprouvait des difficultés en mathématique et en français, incluant l'acquisition de la lecture. Elle devait aussi avoir un encadrement serré de la part de ses parents. Elle obtenait par ailleurs de bons résultats en éducation physique et en arts plastiques. Elle a aussi présenté un développement adéquat au plan social.

Nous avons discuté avec madame Linda Grenier, professeure qui travaille avec elle afin d'améliorer ses résultats dans les tests de français. Elle constate que madame présente davantage de difficultés que la moyenne, concernant l'établissement de la structure des textes et de la syntaxe. Elle constate aussi que sa compréhension des règles syntaxiques ou orthographiques est bonne, mais que son utilisation dans un contexte de production écrite est variable. Elle commet donc des erreurs associées à l'organisation des idées, qu'elle parvient à corriger sans peine si elles lui sont indiquées. Madame Grenier estime enfin qu'elle est émotive et qu'elle présente un niveau de stress qui peut occasionner des difficultés supplémentaires durant les examens.

**Diagnostics et antécédents médicaux :**

---

Surdit      l'oreille droite

**M  dication au moment de l'  valuation :**

---

Aucune

**Observations g  n  rales :**

---

Madame se pr  sente seule aux rendez-vous. En entrevue, elle participe activement aux discussions. Elle exprime avec ouverture les aspects qui l'ont men      consulter. Elle d  montre

---

**SIGNATURE :** *Marc Perreault, neuropsychologue*

**SUITE DU RAPPORT :** Évaluation en neuropsychologie

un affect mobilisable et est émue lorsqu'elle aborde un sujet plus sensible pour elle. Elle offre un effort suffisant aux tests. L'évaluation nous paraît conséquemment le reflet valide de ses capacités.

**Évaluation neuropsychologique :**

La dominance manuelle de madame est celle d'une droitère. L'évaluation repose sur la lecture des documents transmis, sur une rencontre avec elle et sur l'administration et l'interprétation de tests psychométriques. Les tests utilisés pour dresser le profil cognitif sont les suivants :

<b>Attention</b>	Conners continuous performance test-II Empans mnésiques (WAIS-IV) Arithmétique (WAIS-IV) Substitutions (WAIS-IV) Recherche de symboles (WAIS-IV) Stroop (D-KEFS)
<b>Mémoire</b>	Mémoire logique (WMS-III) CVLT-II Figure de Rey
<b>Langage</b>	Similarité (WAIS-IV) Vocabulaire (WAIS-IV) Fluidité verbale (D-KEFS) Lecture de l'Alouette Lecture du texte de Marie Lecture du texte du Pollueur(ECLA-16+) Lecture des listes de mots – réguliers, irréguliers et non-mots (ECLA-16+) Dictée de texte (ECLA-16+) Dictée de liste de mots – réguliers, irréguliers et non-mots (ECLA-16+)
<b>Traitement visuoconstructif</b>	Dessins avec blocs (WAIS-IV) Matrices de raisonnement (WAIS-IV) Casse-têtes visuels (WAIS-IV)
<b>Fonctions exécutives et frontales</b>	Test de la tour de Londres Test d'appariement de cartes du Wisconsin Stroop (D-KEFS) Fluidité verbale (D-KEFS) Similarité (WAIS-IV)
<b>Autre</b>	Brown ADD Scale (V.F)

**SIGNATURE :** *Marc Perreault, neuropsychologue*



	Conners-3 – Auto-évaluation Conners-3 - Parent
--	---

**RÉSULTATS :**

---

**Général**

Les résultats obtenus à la batterie de la WAIS-IV permettent d’obtenir une mesure des habiletés intellectuelles. Les résultats obtenus par madame traduisent des habiletés globales dans la moyenne inférieure (80-90). Nous constatons que les habiletés en modalité verbale (ICV) sont significativement inférieures à celles visuelles (IRP). Les premiers sont dans la zone frontière (70-80) alors que les seconds sont dans la moyenne (90-110). La différence est d’une vingtaine de points. L’indice le plus faible est celui de la mémoire de travail, où les résultats indiquent des scores au bas de la zone frontière (70-80). L’indice le plus élevé est celui de la vitesse du traitement de l’information, qui est dans la moyenne (90-110).

**La variabilité à l’intérieur des sous-indices du Q.I. rend donc peu représentatif l’indice global, situé dans la moyenne inférieure. Ce que nous jugeons le plus informatif est la présence de cette variabilité importante, traduisant des capacités plus disparates que la moyenne des personnes. Il est donc rare que nous retrouvions une différence aussi marquée entre de bonnes habiletés visuelles et des habiletés verbales. Nous retenons aussi que la mémoire de travail est largement sous les moyennes (voir à ce sujet la section qui suit).**

**Attention**

Nous retrouvons aussi une variabilité importante à l’intérieur des scores obtenus mesurant les fonctions attentionnelles. Plusieurs épreuves obtiennent des scores moyens. Les tâches simples nécessitant un traitement juste et rapide sont bien réussies. Elle est donc en mesure de faire des tâches d’annulations simples. Elle obtient aussi de bons résultats aux tests de substitution de codes ou de recherche de symboles. Les résultats à ces tests sont dans les moyennes. La tâche de Stroop est bien réussie. Madame obtient donc des scores dans les moyennes, tant pour les planches simples que pour celles où un effort d’inhibition d’une réponse automatique ou d’alternance entre deux consignes est requis.



Les tâches mesurant la mémoire de travail sont par contre déficitaires, situées globalement à presque deux écarts-types sous les moyennes. Les empan mnésiques obtenus sont variables. Elle est en mesure de retenir en mémoire à court terme un nombre chiffres qui est légèrement sous les moyennes (elle doit les maintenir actifs à très court terme dans son champ attentionnel, afin de pouvoir les redonner de façon identique). Son empan mnésique est de six, instable. Par contre, lorsqu'elle doit retenir ces chiffres et, en plus, en manipuler l'ordre, les résultats deviennent nettement plus faibles. Les résultats en mémoire de travail sont donc nettement sous les moyennes. Il n'est donc pas surprenant de voir que les scores obtenus à la tâche de calculs mentaux sont déficitaires. Les calculs lui sont demandés sous forme de problèmes logico-déductifs verbaux. Elle éprouve des difficultés à maintenir correctement son attention sur les éléments importants des problèmes qui lui sont proposés. Nous constatons aussi qu'une part des difficultés associées à ce test repose sur la capacité purement arithmétique de madame.

La tâche du CPT-II (où des stimuli défilent à l'écran et où elle doit appuyer sur la barre d'espacement à l'apparition des lettres, à l'exception des « x » qu'elle doit laisser passer) indique plusieurs résultats atypiques. D'une part le nombre de réponses impulsives (soit appuyer sur les « X ») est plus élevé que les moyennes. La variabilité de vitesse de réponse est aussi plus marquée que les moyennes. L'aspect le plus clairement significatif qui émane du test est sans contredit la diminution de la vigilance. Ainsi, la capacité de conserver sa présence sur le test décline anormalement au fil des minutes. Le fait d'avoir à demeurer vigilante est nettement plus difficile pour elle que pour les personnes de son âge. Elle commet davantage d'erreurs et la justesse de son traitement fluctue nettement plus que les moyennes, vers la fin des 13 minutes que dure l'épreuve.

**Nous retrouvons donc une variabilité des fonctions attentionnelles qui est significative. D'une part, elle obtient de bons résultats aux tests qui nécessitent une manipulation rapide de matériel simple. Par contre lorsqu'elle doit conserver sa vigilance sur une tâche peu stimulante, ses performances déclinent significativement. De même, sa mémoire de travail est très clairement sous les moyennes. Ces résultats sont significatifs et surviennent avec trop récurrence pour être une difficulté passagère. Nous estimons que ces difficultés sont suffisantes pour diminuer la présence attentionnelle, particulièrement dans des contextes peu stimulants.**

## Mémoire

Les résultats obtenus aux tests de mémoire sont aussi variables. L'apprentissage d'une liste de mots en cinq répétitions successives est supérieur aux normes. Elle obtient un score largement au-dessus des moyennes dès le premier essai (ce qui entre en contradiction avec ses difficultés de mémoire de travail). Elle obtient par la suite des résultats qui demeurent supérieurs aux normes au fil des quatre autres répétitions. Les rappels faits par la suite (immédiatement et après un délai de 20 minutes) sont dans les normes. L'apprentissage d'histoires comportant un bon nombre de détails est moins bien réussi, sans être clairement déficitaire. Elle retient la structure globale des récits, mais le nombre de détails qu'elle peut réciter est plus faible que les moyennes. Les questions fermées faites par la suite améliorent les performances. Ce fait démontre que les détails qu'elle n'a pas rapportés ont tout de même été encodés. **Nous retrouvons donc des performances satisfaisantes en mémoire, allant de légèrement sous les normes, à nettement au-dessus. Les performances plus faibles s'expliquent par des difficultés à l'étape de la récupération. Elle est donc aidée par les indices qui guident ses recherches dans sa mémoire.**

## Fonctionnement visuo perceptuel et visuoconstructif

Tous les tests d'analyse ou de constructions visuelles sont bien réussis. Elle démontre une capacité moyenne aux tests nécessitant de décomposer mentalement des figures globales pour en retrouver les parties. Elle est aussi efficace dans les tests où, en plus d'une analyse formelle, elle doit appliquer un raisonnement logique. Elle obtient donc un score légèrement plus élevé que les moyennes au test des matrices de raisonnement du WAIS-IV. **Les habiletés visuelles figurent donc parmi ses fonctions les plus efficaces chez elle. Nous sommes donc d'avis qu'elle serait plus à l'aise dans des professions où le travail exige une manipulation visuelle que dans celles où la matière étudiée est davantage verbale (par exemple, elle serait plus à l'aise en architecture qu'en droit).**

## Langage

Étant donné les descriptions de ses difficultés, nous avons évalué avec plus de minutie les fonctions associées au langage, oral et écrit. Les résultats obtenus dans les tests mesurant l'utilisation du langage afin de définir des concepts (vocabulaire, similitudes du WAIS-IV) obtiennent des scores significativement sous les moyennes. Il lui est donc difficile d'offrir une définition juste et succincte de mots. De même, la tâche de similitude démontre qu'elle a des difficultés à trouver les liens sémantiques d'appartenance commune entre deux objets.

Concernant le langage écrit, les résultats obtenus sont tous plus que satisfaisants. Ainsi, d'une part, en lecture, les tests utilisés démontrent tous des résultats qui sont dans les moyennes. La vitesse de lecture est moyenne et le nombre d'erreurs est réduit. Ces constats sont valables tant pour la lecture de mots isolés que pour des textes suivis. La lecture de groupes de mots ne démontre pas de différence lorsqu'ils incluent des mots réguliers, irréguliers ou des pseudomots. La lecture de texte suivi a toutefois démontré une légère difficulté à comprendre le sujet évoqué dans le récit. Des résultats tout aussi satisfaisants sont retrouvés dans les tests mesurant les habiletés à l'écriture. Les scores obtenus à l'orthographe d'usage sont légèrement au-dessus des moyennes. Cette fois-ci, nous constatons un léger avantage des mots réguliers sur ceux irréguliers. Elle démontre donc de très légères difficultés à écrire correctement des mots dont l'orthographe ne peut se déduire des sons (comme galop, essaim, ou comtesse). Cette différence est tout de même discrète et nous ne retrouvons clairement pas suffisamment de difficulté pour évoquer un trouble de la modalité d'adressage. La dictée d'un court texte obtient des scores qui outrepassent les normes en orthographe d'usage et en accord. Elle démontre donc de bonnes capacités à l'écrit.

**En somme, les tests mesurant les habiletés langagières sont faibles à l'oral lorsqu'une analyse sémantique est demandée. Les tests mesurant l'écrit démontrent une vitesse de lecture et un nombre d'erreurs qui sont tout à fait satisfaisants. Elle a toutefois démontré une légère difficulté à comprendre le sens d'un texte qu'elle a lu. À l'écrit, l'ensemble des données mesurant les habiletés démontre de bonnes habiletés associées aux composantes orthographiques et aux règles d'accord. Une très légère faiblesse (non significative) est retrouvée avec les mots irréguliers. Nous ne retrouvons donc aucune difficulté nous indiquant un trouble de la lecture ou de l'écriture. Les défis semblent davantage relevés de l'analyse et de la présence attentionnelle aux textes qu'elle lit.**

### **Fonctions exécutives**

Les tests mesurant les fonctions exécutives obtiennent aussi des résultats traduisant une variabilité importante. D'une part, le test de la Tour de Londres obtient des résultats dans la moyenne. Madame est donc en mesure de résoudre les problèmes présentés, en effectuant un nombre de déplacements qui est dans les moyennes. Elle parvient à planifier adéquatement les étapes nécessaires et à limiter les gestes impulsifs. La tâche d'appariement de cartes du

Wisconsin est nettement moins bien réussie. Pour ce test, madame doit classer des cartes en fonction d'un critère qu'elle doit découvrir, et qui change au fil du test. Les résultats incluent donc des mesures de flexibilité (reconnaître rapidement que le critère de classement a changé et modifier les réponses données) et des mesures de logique déductive (utiliser les erreurs pour déduire logiquement un nouveau critère). Madame présente une bonne flexibilité. Elle recherche les critères et est consciente des changements. Par contre, elle démontre des difficultés à déduire de nouveaux critères d'appariement (les réponses qu'elle donne sont donc marquées par peu d'erreurs persévératives, mais par de nombreuses erreurs non persévératives). Les autres indices de fonctionnement exécutif ne traduisent pas de difficulté significative. **Nous retrouvons donc une capacité de planification et une flexibilité cognitive satisfaisantes. Par contre, des difficultés concernant l'utilisation des erreurs pour déduire logiquement de nouvelles réponses ont été présentes.**

#### QUESTIONNAIRES CONCERNANT LE TDAH :

---

Nous avons utilisé des questionnaires afin d'objectiver la perception qu'entretient madame de son fonctionnement et de la comparer aux perceptions qu'ont les personnes qui présentent un trouble déficitaire de l'attention.

D'une part, l'échelle de Brown indique chez elle une « forte probabilité » de trouble déficitaire de l'attention. Selon les réponses qu'elle donne, les sous-échelles les plus typiques du fonctionnement d'un tel trouble sont celles mesurant l'activation (capacité à planifier et initier normalement des activités diverses) et l'attention (capacité de résister aux distractions). Les réponses qu'elle donne aux échelles d'effort (énergie et résistance à la fatigue) et d'affect (motivation et contrôle émotionnel) sont davantage comparables aux réponses données par les personnes ne présentant pas de trouble de l'attention.

D'autre part, les réponses qu'elle donne à l'échelle de Conners n'atteignent pas les seuils menant aux diagnostics du trouble déficitaire de l'attention. Les réponses qu'elle donne illustrent tout de même un niveau élevé d'inattention et de problème d'apprentissage. Le questionnaire de Conners soumis à sa mère indique des réponses similaires. Les deux répondantes s'entendent pour dire qu'il n'y a clairement pas d'hyperactivité ou de trouble de l'opposition.

**En somme, les réponses données par madame traduisent (à un questionnaire sur deux) des symptômes comparables à ceux des personnes ayant un trouble déficitaire de l'attention. L'autre questionnaire utilisé, bien que n'atteignant pas les seuils diagnostics minimaux, indique tout de même une propension importante à l'inattention et une perception de troubles de l'apprentissage. Les réponses données par la mère de madame confirment aussi ce profil.**

### **IMPRESSIONS CLINIQUES ET RECOMMANDATIONS :**

---

Nous rencontrons donc madame afin de procéder à l'évaluation de ses fonctions cognitives, dans le but de préciser l'origine des difficultés qui surviennent pour elle, notamment dans le contexte scolaire.

L'historique de madame nous renseigne sur le fait qu'elle a eu, dès le primaire des difficultés nécessitant l'établissement de plan d'intervention et d'appui en orthopédagogie. Ces mesures ont initialement visé l'acquisition de mathématiques et du français. Le parcours secondaire a aussi démontré des difficultés plus marquées et la nécessité de travailler davantage. Elle a eu recours à des mesures d'appui. Plus récemment, elle a complété un cours collégial, où persistaient les manifestations de difficultés au plan du français, incluant des difficultés de syntaxe, d'orthographe et de compréhension de lecture. Une discussion avec son tuteur en français nous confirme ces difficultés. La discussion nous indique cependant qu'elle présente parfois une bonne compréhension des règles orthographiques, syntaxiques ou de structure de texte, mais une utilisation inconstante et insatisfaisante de ces mêmes règles. Il en résulte que, lorsqu'on lui indique ses erreurs, elle est en mesure de les comprendre et de les corriger.

Nous avons donc utilisé un ensemble de tests afin de préciser l'origine de ces difficultés. Les résultats sont marqués par des manifestations inconstantes des difficultés. Nous retrouvons en attention, une vigilance et une mémoire de travail qui sont très nettement déficitaires. En mémorisation, les performances fluctuent, mais ne sont jamais déficitaires. Les quelques difficultés retrouvées relèvent de la récupération et elle est aidée par l'ajout d'indices. Les fonctions visuelles et visuoconstructives sont toutes adéquates et constituent la partie la plus efficace du tableau cognitif. Les aspects langagiers sont moins efficaces que ceux non verbaux. Nous retrouvons une faiblesse significative à la manipulation des concepts langagiers. Elle démontre donc une difficulté à traiter de façon sémantique les concepts utilisés, et de les comparer les uns aux autres (par exemple, il lui est difficile de cerner en quoi deux objets sont

similaires ou d'offrir une définition claire de certains mots). La lecture est juste, mais la compréhension est parfois légèrement inférieure à ce qui est attendu. Les tests d'écriture ont démontré un orthographe et une application des règles d'accord qui se sont avérés supérieurs aux normes. Enfin, les résultats aux fonctions exécutives sont parfois plus faibles que les moyennes, concernant l'application d'une logique déductive. La vitesse de traitement de l'information est bonne. Enfin, les habiletés intellectuelles visuelles sont tout à fait satisfaisantes.

Les questionnaires mesurant les similitudes avec les symptômes du trouble déficitaire de l'attention démontrent parfois un haut degré de correspondance. L'échelle de Brown indique un trouble déficitaire de l'attention hautement probable. Par contre, les réponses données au Conners demeurent sous les seuils cliniques, bien qu'ils illustrent un fort degré d'inattention.

**Nous constatons donc que les troubles remarqués dans le fonctionnement scolaire s'appuient sur certains processus cognitifs déficients. L'attention et les fonctions exécutives sont inférieures aux autres et parfois clairement déficitaires. Bien que le portrait global n'en soit pas en tout point typique, nous estimons que ces difficultés sont suffisamment marquées pour appuyer les constats faits dans les questionnaires d'autoperception et nous indiquent qu'il y a une présence de trouble déficitaire de l'attention. Ce trouble est de nature inattentive.**

**Concernant les manifestations de trouble du langage, les résultats ne nous permettent pas d'objectiver une dyslexie ou une dysorthographe.** Nous n'excluons pas formellement la présence d'une dysphasie, mais nous sommes d'avis que les difficultés de manipulation du langage oral et écrit sont secondaires aux manifestations du trouble déficitaire de l'attention. Ainsi, la compréhension et l'application des règles sont souvent bonnes, mais appliquées de façon désorganisée et inconstante. Les erreurs varient. Les difficultés relèvent souvent d'un manque de structure au moment de l'élaboration des phrases ou des textes. Nous estimons qu'il y a sans doute une vulnérabilité au plan de la manipulation du langage, qui rend les manifestations du trouble déficitaire de l'attention plus explicites en modalité verbale. Toutefois, notre compréhension actuelle est que les difficultés langagières ne seraient pas suffisantes à elles seules pour perturber le parcours scolaire, si elles ne s'appuyaient pas sur le trouble attentionnel. Nous proposons donc de travailler d'abord à limiter les impacts attentionnels et exécutifs. Si des difficultés persistaient une évaluation en orthophonie/audiologie pourrait être

faite afin de pousser plus loin la compréhension des difficultés en langage, et de les distinguer des manifestations du trouble attentionnel, ainsi que de celles relevant peut-être de la surdité unilatérale.

Afin d'aider madame à mieux composer avec la condition de déficit de l'attention, nous émettons quelques recommandations :

- Le temps alloué aux tâches cognitives devrait être plus long que celui normalement envisagé pour les pairs. Nous estimons donc qu'il est raisonnable d'allouer davantage de temps pour les examens (la norme du 133% du temps habituel nous paraît applicable). Ce temps devra être consacré à, d'une part, planifier la tâche, faire un plan, diviser les étapes, etc., et d'autre part à appliquer une routine de vérification de ses erreurs.
- Étant donné l'impact direct des manifestations attentionnelles sur le langage écrit et sur sa capacité à bâtir des textes exempts d'erreurs (probablement en lien avec une faiblesse du traitement langagier), l'utilisation d'un ordinateur avec correcteur devrait lui être permise pour les examens.
- Étant donné la distractibilité, l'utilisation de bouchons (ou coquilles) afin de réduire les bruits ambiants est souvent efficace. Certaines personnes bénéficient de musique avec écouteurs. Cette méthode a pour but de masquer les bruits irréguliers de l'environnement et sera plus efficace si la musique écoutée est peu connue et peu stimulante.
- Nous laissons le soin à madame et à son médecin de famille de déterminer la pertinence d'une médication. Nous estimons cependant qu'une telle mesure pourrait lui être bénéfique.
- Pour la même raison, l'étude sera plus efficace dans une pièce calme, à l'écart des pairs. Le fait de s'asseoir à l'avant de la classe est aussi à préconiser. De même, la passation des examens devrait se faire, autant que faire se peut, à l'écart.

**SUITE DU RAPPORT :** Évaluation en neuropsychologie

---

- L'utilisation d'un agenda est nécessaire. L'utilisation d'une montre (ou autre) est aussi très importante. Enlever les objets non pertinents de son environnement de travail.
- Étant donné la mémoire de travail limitée chez madame, il importe de diviser les tâches en segments.
- Concernant la mémoire (qui n'est pas clairement déficitaire chez madame), le fait de regrouper les informations avant de les mémoriser va améliorer les performances. De même, les éléments à mémoriser devraient être compris auparavant. Enfin, tracer des liens avec du matériel déjà connu sera plus efficace que la répétition vocale. (Par exemple, mémoriser le nom d'un collègue en trouvant une personne célèbre qui a le même prénom sera plus efficace que de répéter 10 fois ce prénom).
- Faire une image avec les mots à mémoriser et verbaliser les images à mémoriser (par exemple, visualiser les objets à acheter à l'épicerie ou nommer les particularités visuelles d'un lieu touristique à retenir).
- Chez madame, une attention particulière sera à porter à l'humeur et à l'anxiété. Ainsi, le fonctionnement cognitif sera assurément diminué par les perturbations affectives. Être vigilante au fait que l'anxiété puisse nuire aux performances scolaires. Adopter une hygiène de vie favorisant l'activité et la détente va assurément diminuer les manifestations des troubles présents.

Nous rencontrerons madame afin de lui faire part des résultats. Nous cesserons les interventions par la suite.



Marc Perreault, M.Ps.

Neuropsychologue

O.P.Q. 08158-98

---

**SIGNATURE :** *Marc Perreault, neuropsychologue*

